



Introduction

CE troisième numéro de 1998 offre à nos lecteurs deux articles complémentaires. Le premier, est centré sur la conceptualisation de l'État postcolonial en Afrique (thème déjà très largement abordé depuis janvier 1996). Le second s'attelle à une question capitale pour la possible démocratisation de l'Afrique : à savoir la décentralisation. Chacun à sa façon, ils s'inscrivent nettement au cœur des débats qu'une rubrique telle que la nôtre se doit de susciter. Ils balisent ainsi le sentier soit d'une pratique de confrontations d'idées et de passions, soit d'une réflexion conceptuelle dont nous pouvons estimer qu'elle est utile.

L'article de Mwayila Tshiyembe est important à plusieurs titres. D'abord, il a l'ambition de repenser les limites de certaines grandes analyses dues aux principaux politistes africanistes français. Il est à l'évidence crucial que nos collègues africains aient l'opportunité de développer ainsi leurs vues critiques à l'égard d'interprétations désormais « classiques », d'autant que l'auteur aborde la question de l'État postcolonial avec une sensibilité résultant de la réflexion des Africains sur leurs propres sociétés. Ensuite, et surtout, Tshiyembe nous propose une approche radicalement différente de l'État multinational au sud du Sahara.

Qui plus est, cet article se veut résolument polémique, au meilleur sens du terme, c'est-à-dire ayant pour but de provoquer une réaction – scientifique – au sein des milieux africanistes français et africains. Au-delà donc des querelles de clocher qui agitent périodiquement nos disciplines respectives, il est à souhaiter que les thèses de Mwayila Tshiyembe recueillent l'attention qu'elles méritent et suscitent le débat dont la compréhension du politique en Afrique a grandement besoin. Les complexités du continent sont telles qu'elles en appellent à des pluralités de paradigmes plutôt qu'à une unanimité factice.

Tshiyembe entend montrer que les grilles analytiques courantes que nous utilisons pour la conceptualisation de l'État postcolonial sont inaptés

à rendre compte des réalités de l'Afrique contemporaine, et ce, pour des raisons conceptuelles autant qu'historiques. Cependant, l'essentiel de l'article est ailleurs : il s'agit de la proposition d'un paradigme de l'État multinational – seul, selon lui, à pouvoir exprimer les dimensions plurielles des sociétés africaines et à engendrer les mécanismes politiques qui permettraient la démocratisation réelle des pays concernés.

Son argumentation n'est pas sans rappeler celle de John Lonsdale (voir *Politique africaine*, n° 61) lorsqu'il fait valoir les propriétés de « l'ethnicité morale ». En tout état de cause, la réflexion amorcée par Tshiyembe se doit d'être poursuivie, y compris par ceux qui douteraient de la validité de sa thèse.

L'article de Jean-Pierre Jacob, quant à lui, s'inscrit dans une optique plus classique d'analyse politique. L'auteur propose une réflexion sur le processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest, dont les vertus principales sont la maîtrise des études de cas et la solidité du cadre conceptuel mis en œuvre. L'article se penche sur l'examen des politiques actuelles, et passées, de mise en place de la décentralisation. Se rapportant à l'héritage colonial en la matière, Jacob montre bien les lignes de continuité et de rupture par rapport à l'époque d'avant l'indépendance. Il pose par là même la question de savoir dans quelle mesure décentralisation et démocratisation vont de pair.

L'article de Jacob, comme celui de Tshiyembe, cherchent donc à saisir les modalités possibles de rapports plus démocratiques – on serait tenté de dire plus « accountable » – entre centre et local. En ceci, ils s'interrogent sur les conséquences politiques de la « multicentricité » des États africains – dont le facteur ethnique est bien sûr important, voire incontournable – et surtout sur les agencements potentiels qui permettraient aux populations, en particulier rurales, de se sentir « représentées » efficacement au centre. Les deux auteurs cherchent ainsi à définir les modalités institutionnelles de ce qui pourrait être un État à la fois plus décentralisé et plus représentatif.

Nos lecteurs estimeront sans doute que les positions respectives de ces deux contributions sont difficilement compatibles, conceptuellement, historiquement ou en pratique. Soit. Mais le propre de notre rubrique est précisément d'essayer de mettre en parallèle des approches différentes autour de problèmes semblables. Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'une fois encore nous avons le privilège de publier deux articles qui ne sauraient manquer de provoquer un débat.

Patrick Chabal